Arbent

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, maire d'Arbent,

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline, BOTTIER Jocelyne, JULLIAND Brigitte, MOVELLAN Christiane, GAMBA Véronique, DURET Isabel, MASA Isabelle, MARET Delphine, BERNUIT Carole, RODRIGUES-PALLORDET Marie-Julie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, PERRIN Christophe, CHATELAIN Marc, SOUAKER Mohamed, DURAN Michel, FENARD Francis, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, MARQUES Antonio, BENSALEM Mourad, STAN Sorin.

PROCURATIONS : : Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN.

ABSENT : néant

Conseillers en exercice : 27 Présents : 26 Pouvoirs : 1 Votants : 27 Absents : 0

Monsieur Stéphane DESSORS a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 27 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité

POUVOIRS DU MAIRE

Convention avec le Département :

Une convention a été signée avec le Département, relative à l'aménagement du giratoire vers Point B. Elle concerne la pose des lettres du nom Arbent dans l'emprise du domaine routier départemental de l'Ain.

Vente du véhicule CLIO :

La Renault Clio actuelle du DGS est vendue à Monsieur Alain BALLAND au prix de 6 500 € à compter du 1/11/26.

BS 2026- BUDGET GENERAL

Section de Fonctionnement

012 – Charges de personnel	50 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	325 873,86
Solde des dépenses de fonctionnement	**375 873,86**

002 – Résultat de fonctionnement reporté	369 324,86
741 – Dotation de solidarité rurales	6 549,00
Solde des recettes de fonctionnement	**375 873,86**

Section d'Investissement

21 – Immobilisations corporelles	
Restes à réaliser 2025	865 853,86
Ajustement des investissements au B.S. 2026	119 854,22
Investissements nouveaux au B.S 2026	380 000,00
27 – Remboursement à l'EPF	50 191,92
Total des dépenses d'investissement	**1 415 900,00**

001 - Résultat d'investissement reporté	872 516,53
021 - Virement de la section de fonctionnement	325 873,86
024 – Produit de cessions d'immobilisation	184 931,00
10 – Complément Taxe d'aménagement	65 664,32
10 – Complément FCTVA	24 582,04
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	43 529,25
13 – Complément subventions d'investissement	263 803,00
164 – Emprunts	-365 000,00
Total des recettes d'investissement	**1 415 900,00**

Le B.S. 2026 du budget général est adopté à l'unanimité

BS 2026-B.A. SALLES MUNICIPALES

Section de fonctionnement

606 – Energies et petits équipements	22 678,50
61 – Services extérieurs	2 100,00
62 – Personnel extérieur-vigiles	2 000,00
641 – Pharmacie	200,00
Total des dépenses de fonctionnement	**26 978,50**

002 – Résultat de fonctionnement reporté	26 978,50
Total des recettes de fonctionnement	**26 978,50**

Section d'Investissement

2188 – Autres immobilisations corporelles	25 132,43
Total des dépenses d'investissement	**25 132,43**

001 – Excédents de fonctionnement	25 132,43
Total des recettes d'investissement	**25 132,43**

Le B.S. 2026 du B.A. Salles municipales est adopté à l'unanimité

BS 2026-B.A. FORET

Section de Fonctionnement

61524 – Entretien bois et forêts	32 743,98
023 – Virement à la section d'investissement	1 994.95
Total des dépenses de fonctionnement	**34 738,93**
002 – Résultat de fonctionnement reporté	34 738,93
Total des recettes de fonctionnement	**34 738,93**

Section d'Investissement

001 – Résultat d'investissement reporté	1 994,95
Total des dépenses d'investissement	**1 994,95**
021 – virement de la section de fonctionnement	1 994,95
Total des recettes d'investissement	**1 994,95**

Le B.S. 2026 du B.A. Forêt est adopté à l'unanimité

SUBVENTION 2026 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – C.C.A.S.

Une subvention complémentaire de 10 000 € à verser au C.C.A.S. Cette subvention s'ajoute à celle de 60 000 €, déjà accordée et inscrite au budget primitif 2026.

COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA C.R.C POUR LE SIEA

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'observation de la C.R.C., pour l'exercice 2018 et suivants.

RENOUVELLEMENT CERTIFICATION PEFC

Le Conseil Municipal décide de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pendant 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune d'Arbent possède en Auvergne Rhône-Alpes.

RECOMPENSES DES BACHELIERS 2026

Une récompense aux bacheliers 2026, fixée à 150 € pour la mention Bien et à 300 € pour la mention Très Bien est attribuée aux élèves habitant sur la commune

TARIFS DES SERVICES PUBLICS POUR L'ANNEE 2027

Monsieur Le Maire suggère à l'Assemblée d'augmenter les tarifs des divers services publics. Il propose une augmentation générale de 5%. Les tarifs des emplacements cimetière restent inchangés.
Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs comme suit :

		Année 2027	Rappel 2026
JARDINS		46,00 Euros	44.00
JARDINS FAMILIAUX	Prix au m²	0,46 Euros	0,44
EMPLACEMENTS GARAGES		93,00 Euros	88,00
BAIL CHASSE		265,00 Euros	253,00

Location des locaux destinés à la vie associative et aux particuliers.

ESPACE LOISIRS
Location petite salle de réunion : habitants d'Arbent 50 Euros
Extérieurs 100 Euros

MAISON DES SOCIETES à MARCHON Location avec nettoyage	236,00 Euros	224,00
SALLE DES TOURNEURS à ARBENT Location avec nettoyage.	314,00 Euros	299,00
CAUTION pour la Location d'une SALLE	550,00 Euros	550,00
Emplacement Food Truck/mois	10,50 Euros	10,00
Electricité Food Truck/jour	4,20 Euros	4,00
Emplacement cimetière : 55€/m², la concession pour 20 ans		55,00
Emplacement colombarium : 550 € la concession pour 20 ans.		550,00

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT – CHAUFFERIE BOIS

Une demande de subvention au taux de 20% auprès du département, soit 300 000 € pour la construction d'une chaufferie collective et réseau de chaleur pour les bâtiments de l'Espace Loisirs, le gymnase, le Centre Social et le Restaurant Scolaire. Début 2027, des demandes de subventions complémentaires seront déposées à l'ADEME et l'Etat, à partir d'un chiffrage plus précis de ce projet. Le solde de l'opération sera financé sur les fonds propres de la Commune et si besoin par emprunt complémentaire.

MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BOIS

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la chaufferie bois est attribuée à ELCIMAI pour le montant de 94 500 € HT décomposé ainsi : 85 000 € HT. pour la tranche ferme plus 9 500 € HT. pour la tranche optionnelle.

La séance est levée à 20 h 00

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance,

Stéphane DESSORS

Le Maire,

MAIRIE D'ARBENT (AIN)

Philippe CRACCHIOLO